

Monsieur le Président, voilà quarante ans, le Canada a souscrit à la fondation de l'UNESCO. Pourquoi? Parce que pour les Canadiens, les objectifs de l'UNESCO étaient alors, comme aujourd'hui, de première importance. L'UNESCO a été créée dans le but de contribuer à la paix et à la sécurité, par le biais d'échanges entre les nations dans le domaine de l'éducation, de la science et de la culture. La paix dans le monde et le bien commun de l'humanité, ce sont là les buts mêmes qui ont présidé à la création de l'Organisation des Nations Unies et qui sont proclamés dans sa Charte.

Monsieur le Président, si je m'adresse aujourd'hui à cette Chambre, c'est pour réitérer au nom du Gouvernement du Canada notre foi dans l'UNESCO et notre désir suite à sa 23ième Conférence Générale d'y demeurer. L'UNESCO s'acquitte d'un rôle unique et précieux.

Il n'est pas inutile de rappeler ses mandats fondamentaux.

Au niveau de l'éducation, l'UNESCO lutte contre l'analphabétisme, forme des enseignants et du personnel éducatif et construit des écoles. Elle consacre des efforts considérables à la promotion de l'égalité d'accès à l'instruction pour les filles et les femmes, les handicapés et les personnes âgées, et à l'amélioration de l'éducation dans les régions rurales. Une tâche importante et capitale qui coïncide avec les priorités de notre Gouvernement.

Dans le domaine de la science, l'UNESCO encourage le développement des sciences et des techniques partout dans le monde. Promoteur de la science, elle appuie des milliers de projets dans le monde en faisant faire plutôt qu'en faisant elle-même.